

Comprendre et compenser les troubles Dys en formation

Public visé

Professionnels en situation de formation, d'enseignement, d'animation et/ou d'accompagnement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous consulter pour étude personnalisée par notre référente handicap

Prérequis

Etre en position d'activité avec un groupe

Date/période

A convenir

Durée

Durée : 1 à 2 jours
Horaires à convenir

Lieu

A convenir

Effectif [facultatif]

Min : 6 / Max : 12

Intervenant

Guy-Marie DUBIN,
Formateur, Consultant,
Enseignant spécialisé
et coordinateur d'ULIS

Les conséquences des troubles spécifiques des apprentissages sont variables d'une personne à l'autre. Ces troubles ne disparaissent pas, même à l'âge adulte. Les personnes souffrant de troubles Dys sont en recherche permanente de stratégies de contournement (adaptation et compensation de la difficulté) impliquant une grande fatigabilité.

Objectifs de formation

- Comprendre les problématiques des troubles Dys
- Adapter sa pédagogie et concevoir des modalités de compensation pour mieux accompagner et former les apprenants souffrant de troubles Dys

Contenus et objectifs pédagogiques

- Avoir des points de repère sur les différents troubles Dys : description des troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysorthographe, dysgraphie, dyspraxie, dysphasie, dyscalculie, TDA(H))
- Appréhender les fonctions exécutives : la mémoire de travail, le contrôle inhibiteur, la flexibilité mentale et la planification
- Savoir détecter les troubles Dys à l'aide de grilles et identifier les besoins, les difficultés et les besoins spécifiques des apprenants
- Mettre en place des adaptations pédagogiques et découvrir des outils numériques simples de compensation : rendre des documents accessibles, mettre en place des méthodes de travail (éviter la double tâche et la surcharge cognitive, aider la compréhension, pallier les troubles des fonction exécutives)

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Mises en situation et études de cas
- Présentation d'outils
- Remise de documents spécifiques : livret de formation, cartes heuristiques, documents de travail

Résultats attendus

- Attestation de suivi de formation

Contacts

Référent administratif et financier

Laura CHAINTRE

05.49.39.62.19

gipfcip-formation@ac-poitiers.fr

Référent pédagogique

Véronique BRADIER

06.34.42.15.76

gipfcip-formation@ac-poitiers.fr

Référent handicap

Nicole LAHMITI

05.49.39.62.19

gipfcip-formation@ac-poitiers.fr

Modalités d'évaluation

- Emargement par feuille de présence
- Questionnaire de positionnement en amont de la formation
- Evaluation « à chaud » des capacités acquises (questionnaire)
- Evaluation de la satisfaction par questionnaire fin de formation

Modalités d'inscription

Nous consulter

Tarifs et financement

Prix : 295 € TTC - Consulter nos [conditions générales de vente](#)

Financements possibles :

- Compte personnel de formation
- Prise en charge par l'employeur
- Financement individuel
- Opco

GIP FCIP DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

Téléport 5 - LP2I - 3^e étage, Avenue du Parc du Futur, 86130 JAUNAY-MARIGNY

Tél : 05.49.39.62.01 – Mail : gipfcip-formation@ac-poitiers.fr – <http://www.gipfcip.ac-poitiers.fr/>

Siret : 188 609 077 00048 – APE : 8559 A – Organisme de formation enregistré sous le numéro 54 86 P00 33 86 auprès du Préfet de la Région Poitou-Charentes